

# CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'EIAE DE ROISSY :

## Suggestions de réponses aux questions techniques sur les restrictions d'avions bruyants

*Question 1 : Voyez-vous d'autres mesures opérationnelles qui permettraient de réduire davantage les nuisances sonores ?*

➤ Demandez :

- La mise en place de la descente continue généralisée H24
  - L'augmentation de l'angle d'atterrissage
  - Le décollage en seuil de piste
- } Permettant une altitude de survol plus élevée des habitations
- L'équilibrage du trafic aérien entre les deux doublets sur l'ensemble des 24h, par diminution du nombre de vols du doublet sud sans report sur le doublet nord, donc associé au plafonnement à la baisse de l'aéroport.

*Question 2 : quel niveau fixer pour les restrictions d'exploitation interdisant les avions les plus bruyants, pour favoriser un renouvellement accéléré des flottes ?*

- Demandez la restriction sur les avions de marge acoustique <17 EPNdB, de jour comme de nuit. C'est la restriction la plus forte parmi celles proposées.
- Les restrictions sur les niveaux de bruit certifiés sont à mettre en place de jour comme de nuit :
  - A l'approche : 95,5 PNdB dès 2025 puis intensifier la restriction au fil des années.
  - En survol : 90 EPNdB dès 2025 puis intensifier la restriction au fil des années.